



PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

DECEMBRE 2025



## APPEL A DECLARATION ET COTISATION 2026

La campagne de cotisation 2026 débutera **le 15 janvier prochain**.

Pour rappel, la déclaration de votre effectif et le calcul du montant de votre cotisation 2026 se feront sur votre [portail Adhérents](#). En amont, assurez-vous d'avoir créé le profil de la personne dans votre entreprise qui réalisera cette action.

Si besoin, contactez dès maintenant notre Service relations Adhérents au **03.80.77.85.30** ou [contact@aist21.com](mailto:contact@aist21.com)

Dans l'attente de l'ouverture de la campagne 2026, pensez à **clôturer les contrats des salariés partis au cours de l'année 2025**, la cotisation étant calculée sur les salariés présents au 31 décembre.

Les **tarifs 2026** sont disponibles dans la [grille tarifaire](#).

Cette nouvelle grille tarifaire a été votée lors de la dernière Assemblée générale des adhérents, en application de l'encadrement réglementaire du montant de la cotisation qui nous est imposé ([arrêté du 25/09/25](#)).



## SENSIBILISATION DE VOS SALARIES

L'AIST 21 met à votre disposition des **modules de e-learning** pour sensibiliser vos salariés.

Ces modules d'une **durée de 20 min** chacun, accessibles 24h/24, 7j/7, abordent les notions de base liées à la prévention des risques professionnels. Un moyen de répondre

L'accès à ces modules est compris dans votre cotisation AIST 21. Profitez en !

 Addictions et Pratiques addictives au travail <a href="#">En savoir plus →</a>	 Santé publique au travail <a href="#">En savoir plus →</a>	 Risques psychosociaux <a href="#">En savoir plus →</a>	 Manutention manuelle <a href="#">En savoir plus →</a>
 Les risques liés aux produits chimiques <a href="#">En savoir plus →</a>	 Le vieillissement au travail <a href="#">En savoir plus →</a>	 Le risque routier <a href="#">En savoir plus →</a>	 Le bruit au travail <a href="#">En savoir plus →</a>
 La sous-traitance en sécurité <a href="#">En savoir plus →</a>	 Horaires atypiques et troubles du sommeil <a href="#">En savoir plus →</a>	 Gestes et postures <a href="#">En savoir plus →</a>	 Évaluation des risques professionnels côté salariés <a href="#">En savoir plus →</a>



## DOCUMENT UNIQUE : besoin d'aide ?

L'AIST 21 vous accompagne pour réaliser ou mettre à jour votre Document unique d'évaluation des risques professionnels (*document obligatoire pour toute entreprise, quel que soit sa taille et son activité*).

L'action collective **PARCOURS DU** comprend un webinaire (1h) et 2 ateliers (3h chacun). Dates des sessions 2026 :

### Session 1

- Webinaire : 18/05/2026 (14h-15h)
- Atelier Méthodologie : 26/05/2026 (9h-12h) - Beaune ou Dijon
- Atelier Plan d'actions de prévention : 18/06/2026 (9h-12h) - Beaune ou Dijon

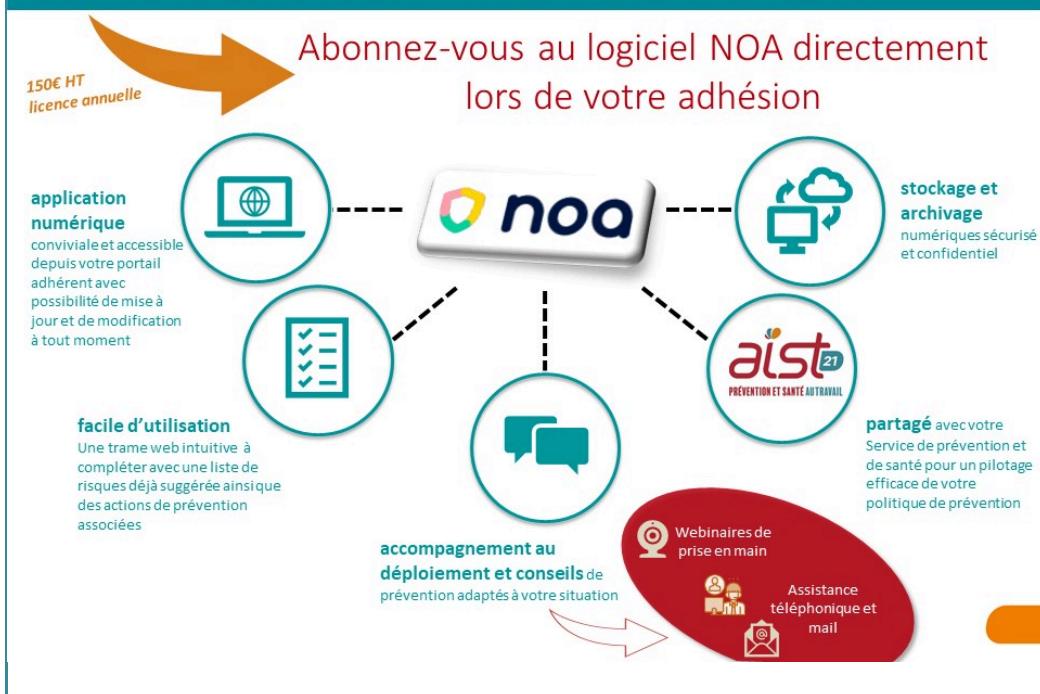
### Session 2

- Webinaire : 03/11/2026 (11h-12h)
- Atelier Méthodologie : 17/11/2026 (9h-12h) - Beaune ou Dijon
- Atelier Plan d'actions de prévention : 08/12/2026 (9h-12h) - Beaune ou Dijon

[S'inscrire à PARCOURS DU](#)

Et si vous avez besoin d'un **outil pour réaliser votre Document Unique**, l'AIST 21 vous propose NOA

## BESOIN D'AIDE POUR VOTRE DOCUMENT UNIQUE ?



## DRY JANUARY

Le mois de janvier est l'occasion de proposer à vos collaborateurs de participer au Dry January.

Qu'est-ce que c'est ?? c'est **faire une pause dans sa consommation d'alcool pendant 1 mois.**

**En individuel ou en collectif au travers d'un défi d'entreprise,** découvrez les bénéfices pour votre santé dans cette pause.

Et si vous souhaitez obtenir des astuces et conseils, inscrivez-vous sur le [site dédié](#).

DRY JANUARY®

- 1 RETROUVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX  
TWITTER : @FR\_DRY  
FACEBOOK : DRYJANUARYFR  
INSTAGRAM : DRY\_JANUARYFR  
WWW.DRYJANUARY.FR
- 2 PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE AVEC LES AUTRES PARTICIPANT-E-S
- 3 RETROUVEZ DES INFORMATIONS, CONSEILS ET AUTRES ASTUCES POUR VOUS AIDER TOUT AU LONG DU MOIS
- 4 ACCÉDEZ À L'APPLICATION GRATUITE EN ANGLAIS

DRYJANUARY.FR

RELEVEZ #LeDéfiDeJanvier

REJOIGNEZ UN MOUVEMENT DE PLUSIEURS MILLIONS DE PERSONNES QUI FONT UNE PAUSE D'ALCOOL EN JANVIER

- PERDEZ DU POIDS
- DORMEZ MIEUX
- RETROUVEZ LA PÊCHE
- ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT

TWITTER : @FR\_DRY  
FACEBOOK : DRYJANUARYFR  
INSTAGRAM : DRY\_JANUARYFR  
WWW.DRYJANUARY.FR

# AGENDA 2026

## Réunions et webinaires (inclus dans votre cotisation)

- Document unique : Comment évaluer les contraintes physiques liées au travail répétitif ?** Jeudi 22 janvier - 10h à 11h (Webinaire)
- Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**(en partenariat avec l'ARACT) - Mardi 27 janvier - 9h à 12h (Dijon)
- Découvrez l'offre de services de l'AIST 21** - Jeudi 26 février - 14h à 16h (Webinaire)
- Document unique : Comment évaluer les risques psychosociaux ? (2 parties)** Jeudi 12 mars - 9h30 à 11h et Jeudi 26 mars - 9h30 à 11h (Webinaires)  
*D'autres dates sont à venir.*

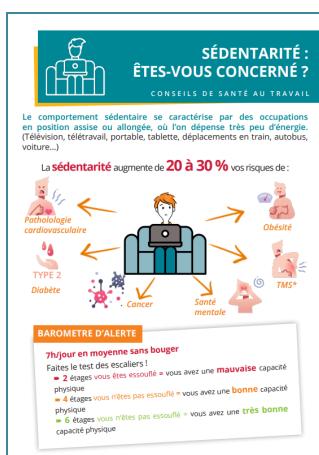
## Formations

- Premiers secours en santé mentale (PSSM)** : 23 et 24 février ou 15 et 16 juin (Dijon)
- Intégrer la dimension des RPS à sa pratique managériale : des bénéfices pour tous.les (RPS pour les managers de proximité)** - 24 mars ou 9 juin (Dijon)
- Sauveteur secouriste du travail (SST)** - toute l'année - Dijon et Beaune
- Formation de référents sur le risque chimique** - dates à convenir avec les entreprises intéressées

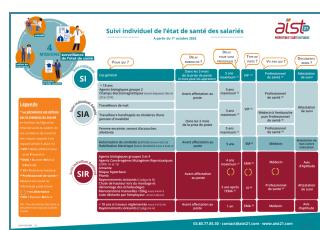
Programmes et inscriptions



## RESSOURCES à votre disposition



[Sédentarité : Etes-vous concerné ?](#)



[Plaquette employeur  
Mémo visites](#)



[Affichages obligatoires en entreprise](#)

Retrouvez **toutes les ressources documentaires** à votre disposition sur notre [site internet](#). Commander des exemplaires papier : [ici](#)

Dans le cadre de cet abonnement, vos données personnelles sont utilisées pour envoyer des informations sur l'actualité de l'AIST 21. Vos données sont conservées pendant la durée de l'adhésion à l'AIST 21.  
Conformément au RGPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer ou de vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, contacter l'AIST 21 à l'adresse [dpo@aist21.com](mailto:dpo@aist21.com) ou 53 avenue F.Giroud, 21000 Dijon, en utilisant le formulaire et la procédure disponible sur [www.aist21.com](http://www.aist21.com)

[Unsubscribe](#)